



europass



Vous avez un titre, un diplôme,
ou un certificat de la formation
professionnelle, téléchargez

le Supplément au Certificat Europass !

Un document utile et gratuit,
pour entrer sur
le marché de l'emploi.

Le Supplément au Certificat Europass

C'est un document européen qui détaille
les résultats d'apprentissage déclinés
en compétences acquises.

Il complète l'information qui figure sur votre
titre / diplôme / certificat officiel :
compétences visées, contenu de
l'enseignement, niveau de qualification,
type d'emplois accessibles etc.

Ce document Europass est identique et
reconnu dans 35 pays*.

À quoi sert le Supplément au Certificat Europass ?


- Il vous aide à compléter votre CV grâce à
la description détaillée des compétences.
- Il vous donne des éléments concrets pour
exprimer vos compétences auprès
d'un employeur, ou d'un maître de stage.
- Il montre que votre formation est bien
reconnue par l'État.
- Il aide à la compréhension des compétences
par les employeurs à l'étranger.

- Il indique le niveau reconnu de votre
certification en France et donne
un signal objectif sur le marché du travail.
- Il liste les types d'emploi accessibles.

Comment obtenir le Supplément au Certificat Europass en quelques clics ?

Il est téléchargeable gratuitement sur le site
de France compétences* :

[https://www.francecompetences.fr/
recherche_certificationprofessionnelle](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle)

- Rechercher votre
certification à partir de l'intitulé
ou de l'organisme certificateur. 
- Cliquer sur  pour télécharger
votre Supplément au Certificat Europass
au format PDF.



Pour les établissements de formation, le Supplément au Certificat Europass :

- Montre que votre certification/diplôme est bien reconnu par l'État.
- Rend visible les compétences acquises par vos apprenants.



Un établissement d'enseignement supérieur peut

utiliser le Supplément au Certificat pour élaborer le Supplément au Diplôme, document obligatoire pour tous les diplômés. (Code de l'Éducation, décret du 8 avril 2002 - article D123-13).

Passez à la vitesse supérieure !

Le Supplément au Certificat est un document Europass

Europass c'est aussi une plateforme de gestion des compétences et des carrières. Vous pouvez créer votre profil de compétences et stocker toutes les preuves, comme le Supplément au Certificat, dans l'espace « bibliothèque ».

La plateforme offre de nombreux services : création de CV et de lettres de motivation, accès à des offres d'emploi et de formation en France et dans toute l'Europe.

Créez votre compte dès aujourd'hui et bénéficiez gratuitement de tous les services Europass ! www.europass.eu



europass

Contact : Centre national Europass europass@agence-erasmus.fr

*35 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Turquie.

*France compétences : autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage www.francecompetences.fr

